

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie de part "I" -BNP PARIBAS SIGNATURE (FR0011046721)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est, sur une durée minimum de placement de six mois, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence (80% EONIA + 20% ICE BofAML 1-3 Year AAA-A Corporate Ex Subordinated Debt Index (E1XS)) après prise en compte des frais courants, en s'exposant principalement à la qualité de crédit du groupe BNP PARIBAS.

Caractéristiques essentielles du FCP :

Le FCP investit 80% minimum de son actif net en dépôts, instruments du marché, obligations et titres de créances négociables à moyen terme (BMTN) libellés en euro émis par BNP Paribas et ses filiales.

Les obligations et BMTN de maturité supérieure à 1 an représentent au maximum 30% de l'actif net du FCP. Les obligations et BMTN de maturité supérieure à 2 ans représentent au minimum 10% de l'actif net du FCP, l'investissement cible étant fixé à 12% de l'actif net.

La sensibilité taux du portefeuille est gérée de manière active à partir de l'analyse qualitative et quantitative:

- des évolutions macro-économiques des principales zones géographiques (Etats-Unis, Europe..),
- des politiques monétaires des principales banques centrales (Fed, BCE, BoJ),
- des facteurs techniques influençant les marchés monétaires et obligataires (portage, pente et convexité de la courbe de taux, adjudications, ...)

La sensibilité taux du portefeuille peut être ajustée par l'emploi de dérivés (futures, swaps, options).

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 0,5.

La moyenne pondérée des durées de vie résiduelles des instruments en portefeuille est limitée à 18 mois.

Enfin, aucun titre n'aura de durée de vie supérieure à 3 ans.

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net sur des instruments du marché monétaire, des obligations et titres de créances négociables à moyen terme (BMTN), libellés en euro, émis par BNP Paribas.

Le portefeuille est investi dans des titres de haute qualité de crédit. La société de gestion s'assure que les instruments du marché monétaire dans lesquels le FCP investit soient de haute qualité selon un processus interne d'appréciation de la qualité de crédit.

La société de gestion dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du FCP et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation. L'utilisation des notations externes participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde la société de gestion pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, afin de s'exposer et/ou couvrir le risque de taux et couvrir le risque de change via des futures sur taux d'intérêt, sur obligations d'état, options de taux et swaps de taux d'intérêt.

Les demandes de rachat sont centralisées du lundi au vendredi à 13 heures par BNP Paribas Securities Services et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Autres informations : Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation. La durée de placement recommandée est de trois mois.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;

- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;

- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- L'investissement dans des instruments de type monétaire et obligations à court terme avec une volatilité très basse justifie la catégorie de risque.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit:** risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Non acquis à l'OPC :2,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,45% ^(*)
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

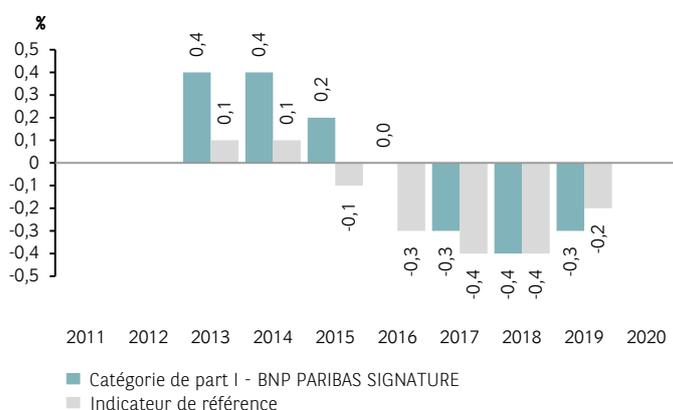
^(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur une estimation du maximum des frais qui seront prélevés sur votre capital.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- Le FCP a été créé le 13 mai 2011 ;
- La part a été créée le 2 février 2012;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Le(s) document(s) d'informations clés pour l'investisseur (DICI) de(s) (l')autre(s) catégorie(s) de parts du FCP, le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques rédigés en français sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2021.